



Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement (code MFCU 51641) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario¹.

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité
Janvier 2026

¹ Bien que les normes soient les mêmes, elles peuvent être appelées « normes de programme » par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et « Normes de formation du programme » par collèges privés d'enseignement professionnel. Le nom des titres de compétence varie selon le type d'institution d'enseignement, par exemple, certificat d'études collégiales de l'Ontario pour les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et certificat de formation de l'Ontario pour les collèges privés d'enseignement professionnel.

Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation,
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement pour leur contribution à ce projet,
- de Isabelle Guérin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Charlene Kloos, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

Table des matières

Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement	1
Remerciements	2
Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	3
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Glossaire	18
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	22
Contexte	22
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	22
Application et Mise en œuvre	23
La formation générale	26
Exigences	26
But	26
Thèmes	27

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario (code MFCU 51641) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario du programme « Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les huit résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les personnes diplômées du programme **Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement** sont appelées à soutenir les personnes vivant avec des défis du développement et à leurs familles, afin d'avoir un impact positif sur leur vie et leur communauté. Elles reçoivent une formation leur permettant de fournir du soutien et des services de soutien centrés sur la personne de manière professionnelle qui sont conformes à l'éthique, dans le respect des droits de la personne, des normes de pratique, des exigences juridiques en vigueur ainsi que des politiques et procédures du lieu de travail. Les diplômé.e.s contribuent à la mise en place d'environnements sécuritaires, à la réduction des risques et au maintien du respect de la dignité et des droits des personnes vivant avec des défis du développement.

Les personnes diplômées reçoivent une formation de base approfondie leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences techniques, de mettre en pratique les principes éthiques nécessaires pour soutenir les personnes vivant avec des défis du développement dans plusieurs domaines, y compris les soins personnels, le développement des habiletés et gestes de la vie quotidienne, les soins de santé, le développement des compétences fonctionnelles et sociales, la préparation à l'emploi, la défense des droits et l'inclusion. Elles développent des stratégies fondées sur des données probantes afin d'enseigner des compétences adaptées aux styles d'apprentissage de chaque personne et de communiquer à l'aide de divers moyens. En outre, les diplômé.e.s sont habilité.e.s à accompagner les personnes présentant un double diagnostic et des comportements complexes ou difficiles, en mettant l'accent sur la gestion du bien-être de façon holistique, tout au long de la vie.

En privilégiant une approche axée sur l'autodétermination, l'indépendance et la responsabilisation, les diplômé.e.s encouragent les personnes qui utilisent les services à prendre des décisions, à s'épanouir et à développer leur plein potentiel, en adaptant leurs approches pour répondre aux besoins propres à chacune d'entre elles. Le programme met également l'accent sur l'importance de la sensibilisation liée à la défense des droits, la collaboration au sein d'équipes interprofessionnelles, la création de liens entre les partenaires de la communauté et les personnes vivant avec des défis du développement, ainsi que sur la mise en place de communautés inclusives qui respectent les différences culturelles, remettent en question les barrières systémiques et soutiennent les valeurs et les croyances des personnes qui utilisent les services.

Les étudiant.e.s explorent diverses stratégies visant à améliorer leurs compétences professionnelles, à soutenir leur croissance personnelle et professionnelle à long terme, et à prendre en charge leur santé et la gestion du bien-être de façon holistique. Ils.elles apprennent également à utiliser la technologie et les équipements de soutien adaptés sur le lieu de travail pour améliorer la productivité ainsi que la communication et soutenir l'indépendance des personnes vivant avec des défis du développement.

Les diplômé.e.s du programme **Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement** peuvent être employé.e.s par des agences spécialisées dans la prestation de services auprès des personnes vivant avec des défis du développement qui leurs proposent des services d'aide au logement, à la participation communautaire, à l'emploi et aux loisirs. De plus, ils.elles peuvent travailler pour les conseils scolaires comme aides-enseignant.e.s ou devenir travailleur.e.s autonomes et établir des contrats directement avec les personnes vivant avec des défis du développement ou leur famille afin d'offrir des services de soutien. Aussi, ils.elles peuvent être employé.e.s dans des domaines variés, notamment dans les établissements d'enseignement postsecondaires, les services de garde d'enfants, les centres de soins de longue durée et les services aux personnes ayant subi un traumatisme crânien. Ils.elles peuvent également choisir de poursuivre leurs études et obtenir un certificat ou un diplôme d'études supérieures.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires [ONTransfert](#) et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. se comporter de manière professionnelle et éthique afin d'améliorer la prestation de services et le respect d'autrui.
2. apporter un soutien personnalisé aux personnes vivant avec des défis du développement afin de favoriser leur indépendance, leur capacité à prendre des décisions, leur participation dans la communauté et leur épanouissement personnel.
3. respecter les lois, les normes, les règlements, les politiques, les pratiques et les procédures en vigueur afin de créer des environnements sécuritaires et d'atténuer les risques.
4. favoriser la santé et le bien-être des personnes vivant avec des défis du développement, y compris celles qui présentent un double diagnostic et des problèmes complexes, afin de promouvoir une expérience de vie enrichissante à tous les âges.
5. adapter et utiliser diverses stratégies d'enseignement et d'apprentissage fondées sur des données probantes afin de soutenir le développement et le potentiel de l'individu.
6. promouvoir les intérêts des personnes vivant avec des défis du développement afin de s'attaquer aux barrières systémiques et de développer des communautés inclusives qui respectent la culture, les valeurs, les croyances et la langue celles-ci.
7. planifier des stratégies de développement personnel et professionnel afin d'améliorer son rendement, sa pérennité et la prise en charge globale de soi.
8. utiliser la technologie et les équipements de soutien adaptés sur le lieu de travail pour améliorer la productivité ainsi que la communication et promouvoir l'indépendance des personnes vivant avec des défis du développement.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à se comporter de manière professionnelle et éthique afin d'améliorer la prestation de services et le respect d'autrui.

Éléments de performance

- a. Établir des relations professionnelles avec les personnes vivant avec des défis du développement, leur famille et d'autres personnes, dans le respect de la confidentialité, des règles et des limites liées à l'offre des services de soutien.
- b. Accomplir son travail dans les limites du champ de compétences de la profession, en respectant les valeurs professionnelles conformément au **code éthique** et aux normes de pratique.
- c. Collaborer au sein d'équipes interprofessionnelles en utilisant des techniques de communication orale, écrite et non verbale qui répondent aux besoins particuliers des personnes vivant avec des défis du développement et du milieu professionnel.
- d. Travailler en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les objectifs, les politiques et les procédures du lieu de travail.
- e. Veiller à ce que les besoins et les préférences de la personne qui utilise les services soient pris en compte, dans le respect des choix et des décisions individuels.
- f. Promouvoir et maintenir un climat de tolérance zéro en ce qui a trait à de toutes les formes de mauvais traitements et signaler tous les incidents présumés, soupçonnés, divulgués ou observés à l'égard d'une personne vivant avec des défis du développement, conformément à la loi et aux politiques et procédures du lieu de travail.
- g. Déterminer les répercussions que peuvent avoir ses valeurs, ses préjugés, ses attitudes et ses besoins personnels sur la prestation de soutien et dans le milieu de travail.
- h. Atténuer le déséquilibre du pouvoir qui existe entre les prestataires de soins et les personnes qui bénéficient de leur soutien.
- i. Discuter des responsabilités juridiques, de la facturation et de la prestation de services, ainsi que des répercussions et de leur incidence sur le travail autonome.
- j. Offrir des services en ayant recours à un ensemble de pratiques fondées sur des données probantes et/ou reconnues et recommandées, en mettant l'accent sur les résultats et l'amélioration continue afin d'accroître la confiance et d'effectuer le travail conformément au code d'éthique.
- k. Mettre en pratique les recommandations gouvernementales relatives aux personnes autochtones bénéficiant de services, à l'accès aux soins de santé et à l'équité.
- l. Discuter des stratégies de gestion des différends et des conflits dans diverses situations liées au travail (y compris avec les collègues, la gestion des performances, etc.).

[Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à apporter un soutien personnalisé aux personnes vivant avec des défis du développement afin de favoriser leur indépendance, leur capacité à prendre des décisions, leur participation dans la communauté et leur épanouissement personnel.

Éléments de performance

- a. Adopter une approche respectueuse, globale et **centrée sur la personne** en matière de soutien, de planification et de mise en œuvre des services auprès des personnes vivant avec des défis du développement et de leurs réseaux.
- b. Veiller à ce que les droits et les responsabilités des personnes vivant avec des défis du développement soient respectés en leur accordant la priorité dans le processus de planification et en leur offrant la possibilité de prendre des décisions et de vivre de la manière la plus indépendante possible grâce à un soutien **centré sur la personne**, équitable et continu.
- c. Utiliser une variété de modèles et d'outils fondés sur des données probantes dans le cadre de l'élaboration de plans de soutien personnalisé.
- d. Recueillir des renseignements sur les objectifs sociaux, professionnels, culturels, intellectuels, affectifs, spirituels et physiques d'une personne afin d'élaborer des services de soutien **centrés sur la personne**.
- e. Donner la possibilité à la personne vivant avec des défis du développement de participer à une variété d'expériences en tenant compte de sa foi, de sa culture et de sa langue.
- f. Collaborer avec la personne vivant avec des défis du développement et des membres de sa famille, des personnes significatives au sein de ses réseaux sociaux et des membres de l'équipe interprofessionnelle pour faciliter la prise de décision éclairée et élaborer des services de soutien **centrés sur la personne**.
- g. Identifier et coordonner les ressources et utiliser le réseau de **soutien naturel**, les services et les activités communautaires lors de la mise en œuvre de services de soutien **centrés sur la personne**.
- h. Identifier les obstacles pouvant entraver la réalisation des objectifs personnels des personnes vivant avec des défis du développement et s'efforcer de les atténuer.
- i. Intervenir avec et au nom des personnes vivant avec des défis du développement afin de favoriser l'**autodétermination** et l'inclusion.
- j. Avoir recours à une variété de stratégies pour aider la personne vivant avec des défis du développement à établir, à soutenir et à maintenir des relations réciproques.
- k. Communiquer et/ou offrir des conseils dans le respect des principes d'équité, de diversité et d'inclusion.
- l. Explorer des approches de collaboration avec les familles en tant que membre à part entière de l'équipe de soutien, en tenant compte de la dimension familiale, de la **théorie de l'approche systémique** et des nombreux rôles que jouent les parents dans la vie de leurs enfants vivant avec des défis du développement.

[Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à respecter les lois, les normes, les règlements, les politiques, les pratiques et les procédures en vigueur afin de créer des environnements sécuritaires et d'atténuer les risques.

Éléments de performance

- a. Effectuer toutes les tâches conformément aux normes et politiques en vigueur, y compris, mais sans s'y limiter, les lois fédérales et provinciales, les règlements municipaux, les lignes directrices en matière de santé et de sécurité et les procédures sur le lieu de travail.
- b. Favoriser la mise en place et le maintien d'un environnement physique et psychosocial sécuritaire, dans le respect de l'**autodétermination**.
- c. Reconnaître et signaler les situations de mauvais traitements, y compris la traite de personnes et la violence familiale, conformément à la loi et aux politiques et procédures du lieu de travail.
- d. Initier et mettre en place des approches de réduction des méfaits et des stratégies de prévention, notamment en effectuant des analyses périodiques de la sécurité du milieu afin de déterminer divers facteurs de risque.
- e. Travailler avec les membres de l'équipe afin d'identifier les conséquences immédiates et à long terme des mauvais traitements, élaborer un plan de soutien et utiliser des **approches fondées sur les traumatismes**.
- f. Adopter des mesures préventives et intervenir en cas d'accidents, d'urgences et d'événements graves afin d'assurer sa propre santé et sa propre sécurité, celles des personnes vivant avec des défis du développement et celles des autres.
- g. Réagir immédiatement, de manière responsable et professionnelle en situations de crises ou autres situations critiques, conformément au plan **centré sur la personne** et aux protocoles en vigueur sur le lieu de travail, en utilisant des techniques de désescalade et en ayant recours à de l'aide supplémentaire si nécessaire.
- h. Signaler et documenter tous les accidents, les urgences et les incidents graves aux fins de résolution immédiate, d'archivage et de références ultérieures.
- i. Effectuer une vérification de l'équipement (p. ex. : les appareils de santé, de sécurité et autres appareils d'assistance) avant son utilisation et conformément au plan d'entretien périodique, afin de s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement.
- j. Utiliser tous les équipements de manière sécuritaire et conformément aux exigences du fabricant afin d'assurer sa protection et celle d'autrui.
- k. Avoir recours à des méthodes de transfert sécuritaires en utilisant des techniques et des appareils appropriés, comme des appareils de transfert, des fauteuils roulants, des accessoires fonctionnels et des véhicules.
- l. Enseigner aux personnes vivant avec des défis du développement et les aider à maintenir leur sécurité et leur bien-être personnel dans diverses situations, y compris les procédures de sécurité en cas d'incendie.
- m. Expliquer le bien fondé et les effets des médicaments et les administrer de manière sécuritaire et conforme à l'éthique, dans les limites du champ de compétences de la profession, en tenant compte de l'état de santé des personnes vivant avec des défis du développement.
- n. Ranger et/ou disposer des médicaments, des accessoires et appareils médicaux et

des matériaux dangereux de manière sécuritaire et durable, conformément à la loi et aux politiques et procédures en vigueur sur le lieu de travail.

- o. Observer, surveiller, consigner et rapporter les effets des médicaments sur ordonnance et des médicaments en vente libre en ce qui concerne leurs avantages, leurs effets secondaires indésirables ou leur caractère nocif, et mettre en œuvre les mesures appropriées selon les instructions formulées.

[Voir le glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à favoriser la santé et le bien-être des personnes vivant avec des défis du développement, y compris celles qui présentent un double diagnostic et des problèmes complexes, afin de promouvoir une expérience de vie enrichissante à tous les âges.

Éléments de performance

- a. Respecter les droits, la dignité, la confidentialité et l'autonomie de la personne, y compris l'obtention du consentement, tout en fournissant un soutien en matière de santé.
- b. Consulter les professionnels de la santé et le personnel paramédical faisant partie d'une équipe interprofessionnelle et collaborer avec eux dans le cadre d'une équipe interprofessionnelle afin d'élaborer des plans de santé et de faciliter l'accès aux services et au soutien en matière de santé.
- c. Intervenir en faveur de l'accès aux soutiens et aux ressources en matière de santé auprès des familles, des prestataires de soins et des équipes interprofessionnelles.
- d. Surveiller et évaluer les changements dans l'état de santé mentale et physique, consigner et signaler les préoccupations et prendre les mesures appropriées.
- e. Expliquer la structure, les fonctions et l'interdépendance des différents systèmes du corps humain ainsi que les problèmes de santé associés aux personnes vivant avec des défis du développement afin de favoriser la santé et le bien-être.
- f. Fournir des soins d'hygiène personnels et des soins de santé de base en utilisant une approche respectueuse et holistique **centrée sur la personne** (p. ex. : administration de médicaments, évaluation des signes vitaux, changement de pansements simples, **nutrition entérale**, application des traitements thermiques prescrits).
- g. Aider les personnes vivant avec des défis du développement à adopter un mode de vie sain, équilibré et actif, notamment en ce qui a trait à la nutrition, à l'exercice physique, aux activités sociales et à l'accès aux services de santé communautaires appropriés.
- h. Appliquer ses connaissances des facteurs **biopsychosociaux** et spirituels afin de favoriser la santé et le bien-être des personnes vivant avec des défis du développement tout au long de leur vie.
- i. Adapter les soutiens et les services aux personnes vivant avec des défis du développement au fur et à mesure qu'elles vieillissent (p. ex. : services adaptés en fonction de l'âge et du développement, soins palliatifs, soins de fin de vie, etc.).
- j. Mettre en pratique des compétences de base en matière de soutien psychologique et des pratiques **fondées sur les traumatismes** afin de soutenir les personnes vivant avec des défis du développement face au deuil et à une **perte non liée au deuil** en tenant compte des pratiques culturelles.
- k. Planifier des menus équilibrés et préparer des repas conformément aux lignes directrices en matière d'alimentation, aux techniques sécuritaires de manipulation des aliments, aux traditions culturelles et/ou aux préférences personnelles et/ou selon la prescription d'un professionnel de la santé autorisé.

- l. Évaluer la capacité des personnes vivant avec des défis du développement à s'autoadministrer des médicaments et mettre en œuvre avec elles un plan de formation individuel approprié.
- m. Expliquer les causes, les caractéristiques et les effets des différents troubles du développement, des problèmes de santé connexes et des problèmes de santé mentale.
- n. Identifier les facteurs qui influent sur la prévalence du **double diagnostic** et des comportements complexes et difficiles.
- o. Participer à l'**évaluation comportementale fonctionnelle** ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de soutien comportemental.
- p. Collaborer au sein d'une équipe interprofessionnelle afin d'élaborer et de mettre en œuvre, de manière proactive et réactive, un plan de soutien comportemental positif individualisé conjointement avec les personnes vivant avec des défis du développement.
- q. Documenter, analyser, évaluer, examiner et signaler l'état de la situation en ce qui concerne le plan de soutien comportemental positif, et y apporter les ajustements nécessaires.
- r. Soutenir la capacité d'autorégulation émotionnelle des personnes utilisant les services dans diverses situations.
- s. Soutenir les personnes qui utilisent les services dans l'accomplissement de diverses activités et dans leur apprentissage des gestes de la vie quotidienne, y compris la lessive, la préparation des repas, le déplacement, etc.
- t. Aider les personnes qui utilisent les services à se familiariser avec le soutien dont elles auront besoin à des moments clés de leur vie, tels que le passage de l'adolescence à l'âge adulte, le déménagement, le vieillissement ou la recherche d'un emploi, et à s'y préparer.
- u. Intégrer la prévention et le contrôle des infections (PIC) dans les activités de routine afin de prévenir la transmission de maladies infectieuses.

[Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à adapter et utiliser diverses stratégies d'enseignement et d'apprentissage fondées sur des données probantes afin de soutenir le développement et le potentiel de l'individu.

Éléments de performance

- a. Évaluer les besoins et les styles d'apprentissage individuels des personnes vivant avec des défis du développement.
- b. Utiliser diverses stratégies, techniques et perspectives d'enseignement formel et informel (y compris les savoirs autochtones), adaptées aux différents contextes, à l'âge, aux forces, aux besoins et aux styles d'apprentissage.
- c. Favoriser la mise en place d'environnements d'apprentissage formels et informels optimaux, procéder à une évaluation continue du plan d'enseignement et le réviser si nécessaire en collaboration avec la personne qui utilise le service et/ou son réseau.
- d. Utiliser une **approche centrée sur la personne** afin de déterminer les priorités en matière d'enseignement.
- e. Utiliser diverses approches (p. ex. : fondées sur des données probantes, les savoirs autochtones et les stratégies d'apprentissage, d'enseignement, d'accompagnement et d'évaluation constructives) pour favoriser le développement des compétences et de l'autonomie.
- f. Recueillir des renseignements pertinents provenant de nombreuses sources et de divers points de vue et orienter les personnes vers les ressources communautaires afin de permettre une planification et un enseignement souples et novateurs qui s'alignent sur les objectifs d'apprentissage.
- g. Enseigner la sexualité humaine, y compris les relations saines, la prévention des mauvais traitements, le consentement, les contraceptifs et les autres droits en matière de santé reproductive.
- h. Enseigner la participation citoyenne active et les habiletés en matière d'autonomie sociale (p. ex. : rencontres sociales, dénonciation de la violence, de l'injustice et de l'inégalité, respect des lois, droit de vote, etc.) en mettant l'accent sur les droits et les responsabilités.
- i. Enseigner des compétences fonctionnelles et sociales aux personnes vivant avec des défis du développement.
- j. Enseigner des compétences améliorant l'employabilité des personnes vivant avec des défis du développement.
- k. Enseigner aux personnes vivant avec des défis du développement diverses compétences en communication numérique et l'utilisation sécuritaire et appropriée du matériel de communication électronique et de la technologie (y compris les médias sociaux et Internet) afin de les soutenir dans le développement de leur autonomie et de leur participation au sein de leur collectivité.
- l. Enseigner des compétences en matière de résolution de problèmes et de gestion des conflits ainsi que des habiletés d'adaptation.
- m. Recourir à des activités créatives/artistiques pour explorer et encourager la créativité individuelle, le développement des compétences, et comme possibilité d'emploi ou source de revenus

- n. Expliquer comment les besoins comportementaux peuvent évoluer tout au long de la vie (p. ex. : les démonstrations d'affection des personnes qui utilisent les services lorsqu'elles sont enfants ou avec des mineurs ne sont pas toujours appropriées lorsqu'elles deviennent adultes) et favoriser des comportements qui correspondent aux attentes plus générales de la société.
- o. explorer des parcours de formation alternatifs (apprentissage, stages, intégration dans la communauté par le biais de programmes d'éducation coopérative, etc.) afin d'élargir les perspectives en matière d'apprentissage et d'emploi.

[Voir le glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à promouvoir les intérêts des personnes vivant avec des défis du développement afin de s'attaquer aux barrières systémiques et de développer des communautés inclusives qui respectent la culture, les valeurs, les croyances et la langue celles-ci.

Éléments de performance

- a. Décrire l'histoire et l'évolution du domaine des déficiences de développement en Ontario et leurs répercussions sur la prestation actuelle des services.
- b. Comparer le modèle de services ontarien offert aux personnes vivant avec des défis du développement à d'autres programmes de services et en relever les différences par rapport aux modèles utilisés ailleurs afin d'identifier les meilleures pratiques.
- c. Décrire comment la **marginalisation** et l'**intersectionnalité** affectent la prestation de soutien auprès des personnes vivant avec des défis du développement.
- d. Utiliser des stratégies, y compris l'établissement et le maintien de partenariats, visant à renforcer la capacité d'une collectivité à accueillir et à intégrer les personnes vivant avec des défis du développement dans tous les aspects de leur collectivité, notamment en matière de logement, d'environnement social, d'emploi, d'éducation, de soins de santé, etc.
- e. Promouvoir la **citoyenneté à part entière** des personnes vivant avec des défis du développement, notamment en les informant de leurs droits politiques, civils et sociaux, sans parti pris ni influence, et en respectant leurs choix individuels.
- f. Maintenir et mettre en pratique ses **compétences culturelles**, la **sécurité culturelle** et l'humilité dans tous les contextes professionnels.
- g. Créer des occasions de développement communautaire et favoriser l'établissement de réseaux de soutien des personnes en tenant compte de leur culture, de leurs valeurs, de leurs croyances et de leur langue.
- h. Utiliser une variété de stratégies pour aider les personnes vivant avec des défis du développement à établir et à maintenir des relations réciproques (p. ex. : famille, amis, membres de la communauté, prestataires de soins, etc.).
- i. Identifier les obstacles qui entravent l'inclusion et intervenir en faveur de l'élaboration de politiques et de pratiques inclusives en ce qui a trait aux personnes vivant avec des défis du développement et à leurs familles.
- j. Adopter un comportement et des attitudes qui favorisent la **justice sociale** et appuient le changement social.
- k. Faciliter la participation active à des groupes, des activités et des événements communautaires afin de favoriser l'appartenance et le bien-être des personnes vivant avec des défis du développement, conformément à leur **plan de soutien individualisé** et leurs préférences.
- l. Mettre en pratique des compétences professionnelles en matière de communication et de relations interpersonnelles, y compris la mise en place d'un mécanisme de consensus et de négociation, afin de favoriser des communautés inclusives.
- m. Utiliser des stratégies pratiques pour intégrer les personnes vivant avec des défis du développement sur le marché du travail, dans des activités de bénévolat et/ou en tant que travailleur.e autonome. [Voir le glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à planifier des stratégies de développement personnel et professionnel afin d'améliorer son rendement, sa pérennité et la prise en charge globale de soi.

Éléments de performance

- a. Expliquer l'importance d'une auto-réflexion régulière, d'une analyse critique et d'un développement professionnel continu afin de maintenir un niveau de compétence professionnelle efficace et actualisé tout au long de la carrière.
- b. Discuter des compétences de base de la **Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SRHSPDI)** et de son importance pour assurer le recrutement dans ce domaine.
- c. Appliquer les **compétences clés** de l'SRHSPDI dans des situations pratiques en milieu de travail (p. ex. : jeu de rôle, simulation, projet appliqué).
- d. Autoévaluer de manière continue ses compétences comportementales, ses connaissances et ses aptitudes techniques actuelles en vue d'établir son propre plan de perfectionnement professionnel.
- e. Développer un portfolio professionnel qui identifie les compétences et les aptitudes nécessaires aux fins de l'emploi.
- f. Évaluer et répondre de manière professionnelle aux rétroactions liées au travail afin d'améliorer son rendement au travail.
- g. Déterminer les compétences entrepreneuriales et les normes de pratique requises par un.e travailleur.euse autonome, des emplois à contrat et d'autres options de carrière non traditionnelles dans le domaine du travail avec des personnes vivant avec des défis du développement.
- h. Identifier les différentes ressources et les diverses manières de se tenir au fait des pratiques dans le domaine, de favoriser la croissance professionnelle et de soutenir l'autogestion de la santé.
- i. Reconnaître les indicateurs de son propre stress, de la fatigue et de la maladie, y compris le deuil, l'**usure de compassion** et le **traumatisme vicariant**, afin de maintenir son bien-être personnel et professionnel, de faire preuve de résilience et d'éviter l'épuisement professionnel.
- j. Discuter des impacts que différentes activités liées au domaine peuvent avoir sur l'environnement et des moyens de promouvoir les principes de développement durable en minimisant son impact écologique (p. ex. : adopter et enseigner des pratiques respectueuses de l'environnement, réduire les déchets par le compostage, la réutilisation et le recyclage, revoir les méthodes de nettoyage lorsque des produits chimiques toxiques sont utilisés, etc.).

[Voir le glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser la technologie et les équipements de soutien adaptés sur le lieu de travail pour améliorer la productivité ainsi que la communication et promouvoir l'indépendance des personnes vivant avec des défis du développement.

Éléments de performance

- a. Communiquer en utilisant des formats électroniques, écrits ou verbaux et non verbaux, respectant les normes d'accessibilité et les exigences spécifiques de la personne vivant avec des défis du développement.
- b. Expliquer et démontrer comment la technologie peut favoriser la communication en face à face.
- c. Utiliser les technologies et les logiciels informatiques les plus couramment utilisés sur le lieu de travail pour la production de documents électroniques, l'organisation et la tenue de dossiers.
- d. Identifier les problèmes potentiels de sécurité de cybersécurité et de protection de la vie privée liés à l'utilisation de la technologie par soi-même et par les autres et développer des compétences et des stratégies pour atténuer ces risques.
- e. Utiliser une variété de stratégies de communication augmentée et/ou alternative, y compris les ordinateurs, les appareils mobiles et les appareils générateurs de parole pour partager des messages et des informations avec les personnes qui utilisent les services.
- f. Renforcer l'alphabetisation fonctionnelle des personnes qui utilisent les services par le biais de la technologie, notamment le fait d'apprendre à écouter une information et de recourir à divers outils (p. ex. : les applications, les fonctions d'accessibilité des sites web) pour écouter un texte en ligne.
- g. Aider à la mise en place et à l'utilisation des **technologies de maison intelligente** afin d'améliorer l'autonomie, la sécurité et les soins personnels des personnes qui utilisent les services (p. ex. : programmation de rappels, suivi de l'état de santé, confort à domicile et appareils d'assistance, routines automatisées, etc.).
- h. Discuter des questions éthiques liées à l'intelligence artificielle et à la technologie, y compris l'utilisation appropriée, la protection des informations personnelles sur la santé et la protection de la vie privée et de la confidentialité.
- i. Utiliser les technologies adaptées pour favoriser l'inclusion dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi et les loisirs.

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Approche centrée sur la personne - L'Approche centrée sur la personne est une philosophie (une manière d'être) qui s'appuie sur la tendance naturelle de tout être humain à se réaliser en tant que personne : ce qu'on appelle la tendance actualisante; désigne une démarche de prestation de services selon laquelle une personne ayant un handicap formule son propre plan de soutien suivant ses besoins, rêves et désirs.

[Qu'est-ce que l'Approche Centrée sur la Personne de Carl Rogers ?](#)

Approches (pratiques) fondées sur les traumatismes - Approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont des politiques et des pratiques qui reconnaissent les liens entre les traumatismes, la violence et leurs répercussions négatives sur la santé et les comportements. [Gouvernement du Canada, Agence la santé publique du Canada, dernière modification 2018.](#)

Autodétermination - Il s'agit de la capacité à prendre ses propres décisions et à contrôler sa propre vie. En fait, l'auto-détermination est une pièce vitale associée au bien-être psychologique. [Psychologie, Théorie de l'autodétermination](#), 2023.

Biopsychosociaux - Fait référence à un modèle multidimensionnel qui prend en compte les aspects biologiques, psychologiques et sociaux d'un individu pour mieux comprendre son fonctionnement, son développement et sa santé; une approche globale et intégrée pour étudier et traiter les problèmes de santé mentale et physique. [Définition de biopsychosocial | Dictionnaire français](#)

Citoyenneté à part entière - Pouvoir participer pleinement et en toute égalité à tous les secteurs de leur communauté [et avoir le droit d'être traités avec respect et de participer pleinement à la société]. [La citoyenneté à part entière, point final !](#)

Code d'éthique - Texte énonçant les valeurs et les principes à connotation morale ou civique auxquels adhère une organisation, et qui servent de guide à un individu ou à un groupe afin de l'aider à juger de la justesse de ses comportements. [code d'éthique | GDT](#)

Compétences clés - Caractéristiques que tout détenteur d'un emploi devrait posséder pour faire son travail efficacement à un niveau moyen de compétence. La Stratégie de ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SRHSPDI), de concert avec le ministère des Services sociaux et communautaires, a défini des compétences clés et de base pour le système des services aux personnes ayant un handicap de développement en Ontario. <https://info.ca/wp-content/uploads/2020/05/gestion-des-talents-canada.pdf>

Compétences culturelles - Capacité à utiliser un ensemble de savoirs et savoir-faire culturels, sociaux et historiques pour comprendre et se faire comprendre d'une communauté culturelle donnée. Elle regroupe les compétences, les connaissances, les attitudes, les comportements et les capacités qui permettent à une personne de

travailler efficacement dans une variété de contextes interculturels.

Double diagnostic - Un double diagnostic est posé lorsqu'une personne a simultanément une déficience intellectuelle (limitations importantes du fonctionnement cognitif) et un problème de santé mentale. L'expression double diagnostic désigne ainsi l'existence concomitante, chez une même personne, d'une déficience intellectuelle et d'un problème de santé mentale. [Double diagnostic | CAMH](#)

Évaluation comportementale fonctionnelle - Approche scientifique qui vise à identifier les relations fonctionnelles entre un comportement et son environnement. Elle repose sur le principe que tous les comportements, même ceux qui semblent inexplicables ou problématiques, sont le résultat d'interactions complexes entre des facteurs environnementaux et des processus internes de l'individu. En d'autres termes, les comportements ne sont pas des entités isolées mais plutôt des réponses adaptatives à des conditions spécifiques. [Analyse Fonctionnelle du Comportement: Un Guide Complet](#)

Intersectionnalité - Théorie qui analyse les différentes formes d'oppression et les hiérarchies de pouvoir; elle prend en compte plusieurs facteurs sociodémographiques et elle examine comment ces facteurs peuvent interagir de façon simultanée. Cette théorie permet de mettre en évidence les rapports de pouvoir qui existent entre différents groupes. [Intersectionnalité | l'Encyclopédie Canadienne](#)

Justice sociale - Construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée et au regard de la protection de l'environnement et des ressources naturelles; situation dans une société selon laquelle tous les citoyens ont des chances et des droits économiques, sociaux et politiques identiques. [Justice sociale — Wikipédia](#)

Marginalisation - Processus par lequel une personne ou un groupe est relégué à la périphérie de la société, en étant écarté des normes et des valeurs dominantes. [Définition de marginalisation | Dictionnaire français](#)

Nutrition entérale - Lorsqu'une personne ne peut pas s'alimenter par voie orale de façon suffisante, il est nécessaire d'avoir recours à la nutrition artificielle pour apporter à l'organisme tous les éléments dont il a besoin : macronutriments, vitamines, sels minéraux et eau. Il existe deux principaux types d'alimentation artificielle. [Nutrition entérale : définition, indications et fonctionnement - Nutrisens](#)

Perte non liée au deuil - Ensemble des réactions physiques, psychologiques, affectives et comportementales consécutives à toute perte significative, qu'il s'agisse notamment d'une personne aimée, mais aussi d'un idéal, d'un animal, d'un objet ou autre. [Deuil normal, deuil pathologique et prévention en milieu clinique | Cairn.info](#)

Plan de soutien individualisé - Il s'agit d'une démarche par laquelle les établissements ou organismes, avec la participation active de la personne ou de son

représentant et en se référant au projet éducatif ou personnel identifié par ces derniers, planifient et coordonnent l'ensemble des services requis pour répondre aux besoins de la personne. Cette démarche doit constamment fournir à la personne et à son entourage les moyens de participer à la prise des décisions qui les concernent. [Plan de services individualisé \(PSI/PI\): CISSS de Laval](#)

Prestataire(s) de soins : Personne ou établissement qui fournit à chaque membre d'une collectivité des soins de santé tels que les soins médicaux, la réadaptation, la prévention des maladies, etc. [fournisseur de soins de santé, fournisseuse de soins de santé | GDT](#)

Prévention et de contrôle des infections (PCI) : Les pratiques et les procédures fondées sur des données probantes qui, lorsqu'elles sont appliquées de façon constante dans les milieux de soins de santé, peuvent prévenir la transmission ou réduire le risque de transmission de micro-organismes aux fournisseurs de soins de santé, aux patients, aux résidents et aux visiteurs. [Prévention et contrôle des infections | Santé publique Ontario](#)

Sécurité culturelle - La sécurité culturelle est une question d'expérience du patient. Il s'agit d'un résultat fondé sur un engagement respectueux qui reconnaît le déséquilibre des pouvoirs inhérents au système de santé et qui vise à le contrer. Elle mène à la création d'un environnement libre de racisme et de discrimination dans lequel les gens se sentent en sécurité lorsque des soins de santé leur sont prodigués. [Définitions communes en matière de sécurité culturelle.pdf](#)

Soutien naturel - Personne qui apporte un soutien volontaire à un membre de son entourage qui présente une maladie, un handicap ou une incapacité (temporaire ou permanente) et avec laquelle elle partage un lien affectif familial ou amical. [Regroupement des aidants naturels du Québec](#)

Stratégie des ressources humaines - Guide sur la gestion des talents et la planification de la relève à l'intention des organismes du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SRHSPDI), [Stratégie des ressources humaines les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle](#)

Technologies de maison intelligente - Résidence équipée de dispositifs technologiques qui permettent une gestion automatisée et connectée des systèmes domestiques, tels que l'éclairage, le chauffage, la climatisation, la sécurité, et les appareils électroménagers. [Maison intelligente : Définition, Fonctionnement et Avantages](#)

Théorie de l'approche systémique - Méthodologie d'analyse qui met l'accent sur les interactions et les relations entre les composantes d'un système. Elle se distingue par une vision holistique, où le tout est perçu comme étant plus (et plus important) que la somme de ses parties. C'est une méthode d'analyse qui considère un ensemble comme un tout, où les parties interagissent de manière continue, afin de comprendre

les relations, interdépendances et rétroactions. [L'approche Systémique : Caractéristiques, Principes Fondamentaux Et Applications](#)

Traumatisme vicariant – « Changements profonds subis par le thérapeute ou le travailleur qui établit des rapports d'empathie avec les survivants de traumatismes et est exposé à leurs expériences »; « changements cumulatifs qui surviennent chez le travailleur qui intervient auprès de survivants d'incidents traumatiques ». [Guide sur le traumatisme vicariant : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence](#)

Usure de compassion - De plus en plus utilisée pour décrire la désensibilisation et l'épuisement face aux événements violents et traumatisants décrits. [Guide sur le traumatisme vicariant : Solutions recommandées pour les personnes luttant contre la violence](#)

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines : La communication

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais.

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision.

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Interventions auprès des personnes ayant des défis du développement doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2026, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCURES) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© 2026, Imprimeur du Roi pour l'Ontario
978-1-4868-9346-1